

Procès Verbal du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du mardi 14 mars 2023 à 20 h 00

Date de convocation du conseil : mercredi 08 mars 2023

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élu : **

Membres présents : Mesdames & Messieurs, Marina AFLALO, Frédérique BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Stéphanie GUERIN, Nicolas HIRSCH, Véronique-JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Véronique MARTINEZ, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Monsieur-Nicolas-HIRSCH a donné procuration à Monsieur Alain DRIOT, Madame Frédérique BURTIN a donné procuration à Madame Marie PAILLONCY, Monsieur-Franck DUMOULIN a donné procuration à Monsieur Fabien DUPIN, Madame Marina AFLALO a donné procuration à Franck SUBERT, Madame Véronique MARTINEZ

Membres absents : Madame Stéphanie GUERIN

Désignation du secrétaire de séance

M. Fabien DUPIN est désigné secrétaire de séance par le conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du conseil du mardi 31 janvier 2023

Approuvé à l'unanimité après ajustements.

Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.

Pas de décisions

Commission Finances et Economie Locales

M. Norddine GUEDAMI présente ce point.

1. Présentation du Compte Administratif

Présentation des résultats anticipés dans l'attente du Compte de Gestion qui n'est pas encore parvenu. Les comptes de Gestion et Administratif seront votés au prochain Conseil.

Les impôts locaux ont augmenté de 20 000 € malgré le maintien des taux communaux suite à l'augmentation des bases par l'état de 3,4 %. Les droits de mutation ont également augmenté.

Les Recettes de Fonctionnement 2022 s'élèvent à 628 158,22 €

Les Dépenses de Fonctionnement 2022 s'élèvent à 539 885,41 €

Soit un Résultat anticipé de Fonctionnement 2022 de 88 272,81 €

Les Recettes d'Investissement 2022 s'élèvent à 250 359,69 €

Les Dépenses d'Investissement 2022 s'élèvent à 137 250,08 €

Soit un Résultat anticipé d'Investissement pour l'exercice 2022 de 113 109,61 €

Déduction du résultat déficitaire de l'année 2021 : - 50 901,17 €

Soit un Résultat d'investissement à la clôture de l'exercice 2022 de 62 208,44 €.

2. DSIL 2023 – Délibération n°2023-08

La dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) créée en 2016, a pour objectif d'apporter un soutien aux communes dans leurs projets d'investissement. Le calendrier d'appel à projets des subventions d'investissement 2023 dans le Rhône est avancé d'un trimestre par rapport à l'exercice 2022. Les projets doivent être déposés avant le 15 février 2023.

Il est proposé de présenter comme projet l'opération suivante :

Installation de 4 plateaux et de trottoirs rue Aymé CHALUS pour un montant estimatif HT de 90 000 € euros.

Ce projet sera financé avec l'aide de la subvention DSIL, du Département et avec les fonds propres de la commune.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à demander la subvention citée.

Vote : pour à l'unanimité des présents et des procurations.

3. Amendes de Police 2021-2022– Délibération n°2023-09

Suite à la répartition 2022 du produit des amendes de police 2021, la somme de 5 936 € a été allouée à la commune sur l'exercice 2022 pour des travaux de marquage au sol et de sécurisation de la montée du Perroux.

Il est nécessaire de prendre une délibération mentionnant de façon expresse l'engagement de réaliser les travaux et acceptant la subvention.

Vote : pour à l'unanimité des présents et des procurations.

4. Subventions anticipées aux associations– Délibération n°2023-10 :

La Convention de participation aux frais de fonctionnement de l'Association ADMR a fait l'objet d'un renouvellement en 2021 pour 3 ans soit jusqu'au 31/12/2023 (pour mémoire : convention signée le 19/11/2020). Cette dernière prévoit que le versement de la participation communale soit diligentée au cours du premier trimestre de chaque année. Le nombre de bénéficiaires sur la commune s'élève à 12. Le montant de la subvention par habitant pour 2023 est de 2,08 €. Le recensement de la population légale pour 2023 établi par l'INSEE s'élève à 789 habitants.

Les élus de la commission finances proposent de verser les subventions suivantes aux associations citées ci-dessous :

ADMR :	1 641,12 €
Classe en 3 :	200,00 €
Mouv'Alix :	170,00 €
TOTAL :	2011,12 €

Vote : pour à l'unanimité des présents et des procurations.

Commission Gestion du Personnel

M. Fabien DUPIN présente ce point.

5. Point sur les recrutements

Un remplacement a été trouvé pour Janine. Arrivée de Marina BIDAUT prévue pour mi-juin. Cette personne vient de Portes des Pierres Dorées et a un statut de fonctionnaire. Son arrivée avant l'été permettra un peu de recouvrement avec le personnel existant.

Delphine partira vers une autre collectivité mi-juin. Elle a trouvé un poste de secrétariat à temps plein à Vindry sur Turdine.

Le poste d'agent technique estival a été ouvert. Pour le moment aucun CV.

6. Projet de règlement intérieur

Un règlement intérieur est nécessaire. Il sera finalisé prochainement.

7. Projet RIFSEEP

Le projet de Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel sera mis en place pour les agents de l'école et les ATSEM. La prévision est de 100 € brut par agent pour un taux horaire brut de 35h.

Pour rappel, il y a 2 parties : l'IFSE (part mensuelle et fixe) et le CIA (part annuelle et variable).

Actuellement, les secrétaires bénéficient déjà de la partie IFSE.

Vote : pour à l'unanimité des présents et des procurations.

La prochaine Commission gestion du personnel sera le 21/03/2023 à 20h30.

Commission Vie du Village

8. Point vie du village

- Réunion du CMEJ le vendredi 17/03/2023 à 18h15
- Celui de la Communauté de Commune est le 01/04.

Ils organiseront un week end le 14/05/2023 avec un rallye vélo

- Défilé du 8 mai à 11h.
- WinterTrail le week end du 26/02/2023 : plus de 500 participants, une véritable réussite.

Commission Travaux et Voirie

M. Pascal LEBRUN présente ce point.

9. Point sur la sécurisation de la rue Aymé CHALUS

Présentation du projet élaboré par la CCBPD, avec 4 plateaux et une chicane qui est actuellement beaucoup trop cher.

10. Sécurisation route de la Rochelle

Le Conseil a reçu un courrier de M. Laurent MARX relatant des excès de vitesse. Un coussin berlinois a été installé au croisement de la route du Garet, de la rue de l'église et de la route de la Rochelle. Des panneaux seront installés. La vitesse va être portée à 30 km/h sur la section.

Commission Urbanisme

M. Alain DRIOT présente ce point.

11. Point sur les différentes demandes d'autorisation d'urbanisme

DP 069 004 22 00033 – 06/09/2022

Commune d'Alix / 16 place de la Mairie / Aménagement d'une zone de recyclage des déchets verts / En cours

DP 069 004 22 00037 – 13/09/2022

M. WISWE / 713 route des Bruyères / Aménagement garage en pièce à vivre / En cours

DP 069 004 22 00038 – 19/09/2022

M. WISWE / 713 route des Bruyères / Construction d'un abri de jardin en bois démontable / En cours

PD 069 004 22 00001 – 22/11/2022

M. CHEFNEUX / 583 rue Aymé CHALUS / Permis de démolir / En cours

PC 069 004 22 00006 – 05/12/2022

SAS HALTEA / 279 rue Aymé CHALUS / Réhabilitation d'un bâtiment existant / refusé

DP 069 004 22 00049 – 16/12/2022

M. DUBOIS / 144 route de la Rochelle / Création d'une piscine et d'une terrasse / En cours

DP 069 004 23 00001– 16/01/2023
M. COCHI CHAMBI / 128 route de la Rochelle /Clôture/ En cours

DP 069 004 23 00002– 16/01/2023
M. LEBOIS / chemin des Charmilles /Clôture/ En cours

DP 069 004 23 00003 – 13/01/2023
M. DUBOIS / 144 route de la Rochelle /Clôture/ En cours

DP 069 004 23 00004– 02/02/2023
M. DUMOULIN / 48 impasse du Bois des Noyers /Abri barbecue/ Accordée

DP 069 004 23 00004– 02/02/2023
M. DUMOULIN / 48 impasse du Bois des Noyers /Serre/ Accordée

DP 069 004 23 00006– 20/02/2023
M. MICHEL / 155 rue des Érables /Cuve de récupération d'eau/ En cours

Début de travx de l'OAP prévu début juillet.

Commission cimetièrè

12. Reprise des sépultures - Délibération n°2023-11 :

Le Maire propose de se prononcer sur la reprise de 21 concessions dont 3 de prêtres pour lequel le délai de rotation est arrivé à expiration depuis de nombreuses années. Il s'agit de concessions dont les dates d'expiration s'étendent de 1917 à 2015.

Remerciements à Muriel LIENGME pour son travail de suivi de reprise des concessions et avec les entrepreneurs.

Vote : pour à l'unanimité des présents et des procurations.

Formation sur le nouveau logiciel de gestion du cimetière. Date à modifier en dehors des vacances scolaires et prévenir les élus.

Questions diverses :

Marie PAILLONCY sollicite la diffusion d'une information de communication sur l'ouverture du bac à compost partagé à l'ensemble des habitants. Elle sera précédée d'une formation des utilisateurs (gérée par une communauté de communes).

Alix'Patrimoine demande que la copie du courrier adressé à HNO (mail) lui soit adressé pour le faire suivre à la DRAC. L'association sollicite que la totalité de l'église soit classée pour faciliter les demandes de subvention (modèle de délibération à demander à la DRAC).

Alix'Patrimoine demande que l'éclairage de l'église soit rétabli. Alix'Patrimoine demande également le nettoyage du clocher (3000 € à inscrire au BP selon devis de Alix Patrimoine).

Marie PAILLONCY sollicite la mise en place d'une commission transversale concernant l'avenir du chemin des écoliers. Après cette commission, il sera nécessaire de réunir les propriétaires.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 30 Le prochain conseil municipal est prévu le 04 avril 2023 à 20h00 et la Commission Communale des Impôts Directs se tiendra le 11/04/2023.

Suivent les signatures :

Le secrétaire :

Fabien DUPIN



Le Maire :

Pascal LEBRUN



Les conseillers municipaux :

Marina AFLALO

Frédérique BURTIN

Alain DRIOT



Franck DUMOULIN

Fabien DUPIN

Norddine GUEDAMI



Stéphanie GUERIN

Nicolas HIRSCH

Véronique JON



Audrey MAIALE

Véronique MARTINEZ

Franck SUBERT



Nacé PAILLOUAY

